

[View this email in your browser](#)



Le Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle
ouser Direction générale de l'enseignement
postobligatoire

Newsletter #13

Programme Éducation Numérique au postobligatoire

Septembre 2026

SOMMAIRE



Actualité

- La DGEP actrice du label Numérique Responsable
- Le projet Nouveau Poste Maître se poursuit dans les établissements pilotes
- IA générative : des repères communs à expérimenter sur le terrain



Le coin des apps

- BDNF



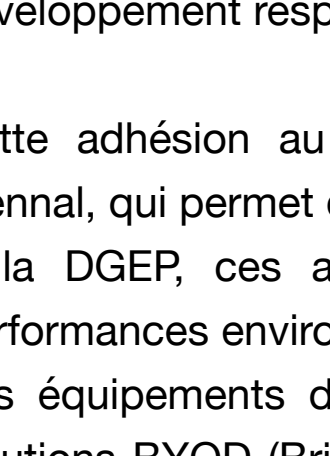
Brèves

- PNR 77 : quels enseignements pour l'éducation ?numérique » : état des lieux
- « Code critique » : une BD pour aborder l'IA et la coopération internationale
- Pédagogie numérique : découvrez nos formations



Actualité

La DGEP actrice du label Numérique Responsable



Labellisé Niveau 2

En mars 2025, L'État de Vaud obtenait le label **Numérique Responsable**, devenant ainsi le premier canton suisse à être certifié au Niveau 2, réputé le plus exigeant. Dix-huit mois plus tard, un nouvel audit a confirmé les progrès réalisés, permettant de maintenir le label jusqu'en 2028.

Le label reconnaît l'engagement de toute l'administration cantonale pour réduire l'impact environnemental de ses activités numériques (achats informatiques, infrastructures, etc.).

Le Département de l'enseignement et de la formation (DEF) et la DGEP sont pleinement investis dans cette démarche, en particulier à travers une série d'engagements forts pris dans le cadre du programme Education numérique et du développement responsable du parc informatique pédagogique.

Cette adhésion au label de Niveau 2 s'accompagne d'un plan d'engagement triennal, qui permet d'assurer le suivi des actions concrètes en faveur du label. A la DGEP, ces actions portent par exemple sur l'engagement d'évaluer les performances environnementales du matériel de projection et d'affichage, l'utilisation des équipements destinés au corps enseignant, la mise en œuvre pionnière de solutions BYOD (Bring Your Own Device), ou encore le fait d'améliorer la traçabilité du matériel pédagogique en fin de vie, notamment en le revalorisant auprès de partenaires de la société civile. Des démarches seront également initiées pour diminuer l'impact environnemental des impressions, des sites internet des établissements, de leurs serveurs et des comptes Microsoft non-utilisés.

[En savoir plus sur le numérique responsable](#)

Le projet Nouveau Poste Maître se poursuit dans les établissements pilotes

Le projet Nouveau Poste Maître (NPM) vise à faire évoluer progressivement le poste informatique des enseignantes et enseignants, en passant des postes fixes à des équipements portables, afin d'offrir davantage de mobilité et de mieux répondre aux différents usages.

Le projet se poursuit actuellement dans six établissements pilotes : le CEPM, l'ESSANTE, le Gymnase de Chamblandes, le Gymnase de Crissier, le Gymnase de Morges et le Gymnase pour Adultes.

Dans ces établissements, les enseignantes et enseignants peuvent choisir entre deux options d'équipement, pensées pour répondre à des besoins différents :

- Le Poste Maître Managé (PMM), disponible sous macOS ou Windows, constitue une solution clé en main, configurée et gérée par l'USI ;
- Le BYOD / AVEC (Bring Your Own Device / Apportez Votre Équipement personnel de Communication) permet d'utiliser son propre équipement et offre davantage de flexibilité dans le choix et l'usage du matériel. Cette option donne lieu à une compensation financière annuelle de 250 CHF.

Au 15 septembre, 512 choix avaient été enregistrés. En parallèle, environ 63 % des machines à fournir ont déjà été livrées dans les établissements pilotes. Les commandes d'écrans et de stations d'accueil progressent également afin de permettre aux équipes de tester les nouveaux postes dans des conditions aussi proches que possible de leur utilisation réelle en classe. Cette phase pilote doit permettre de recueillir les retours du terrain, d'identifier les éventuels ajustements nécessaires et de préparer les prochaines étapes du projet.

Les échanges avec les établissements se poursuivent notamment autour des applications métiers, des périphériques et des besoins spécifiques liés aux différents usages. L'objectif est de vérifier que les solutions proposées répondent concrètement aux réalités des enseignantes et enseignants.

L'accompagnement reste par ailleurs un élément central du projet, avec des échanges réguliers, des sessions d'information et un suivi des demandes.

Enfin, le retrait des anciens Postes Maîtres fixes interviendra progressivement, une fois les nouveaux équipements suffisamment testés et les conditions réunies dans les établissements pilotes.

Cette phase doit ainsi permettre de tester les deux modèles, d'accompagner les usages et de tirer les enseignements nécessaires avant toute extension du dispositif.

IA générative : des repères communs à expérimenter sur le terrain

À la suite des travaux menés dans le cadre des ateliers participatifs sur l'IA et des groupes de travail des établissements, la DGEP met à disposition un ensemble de documents cadres et de ressources pédagogiques consacrés à l'usage de l'IA générative (l'Ag) au secondaire II et à l'évaluation à l'ère de l'IAg.

Ces ressources ont pour objectif de donner des repères communs, de clarifier les usages possibles de l'IAg et d'accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques et d'évaluation.

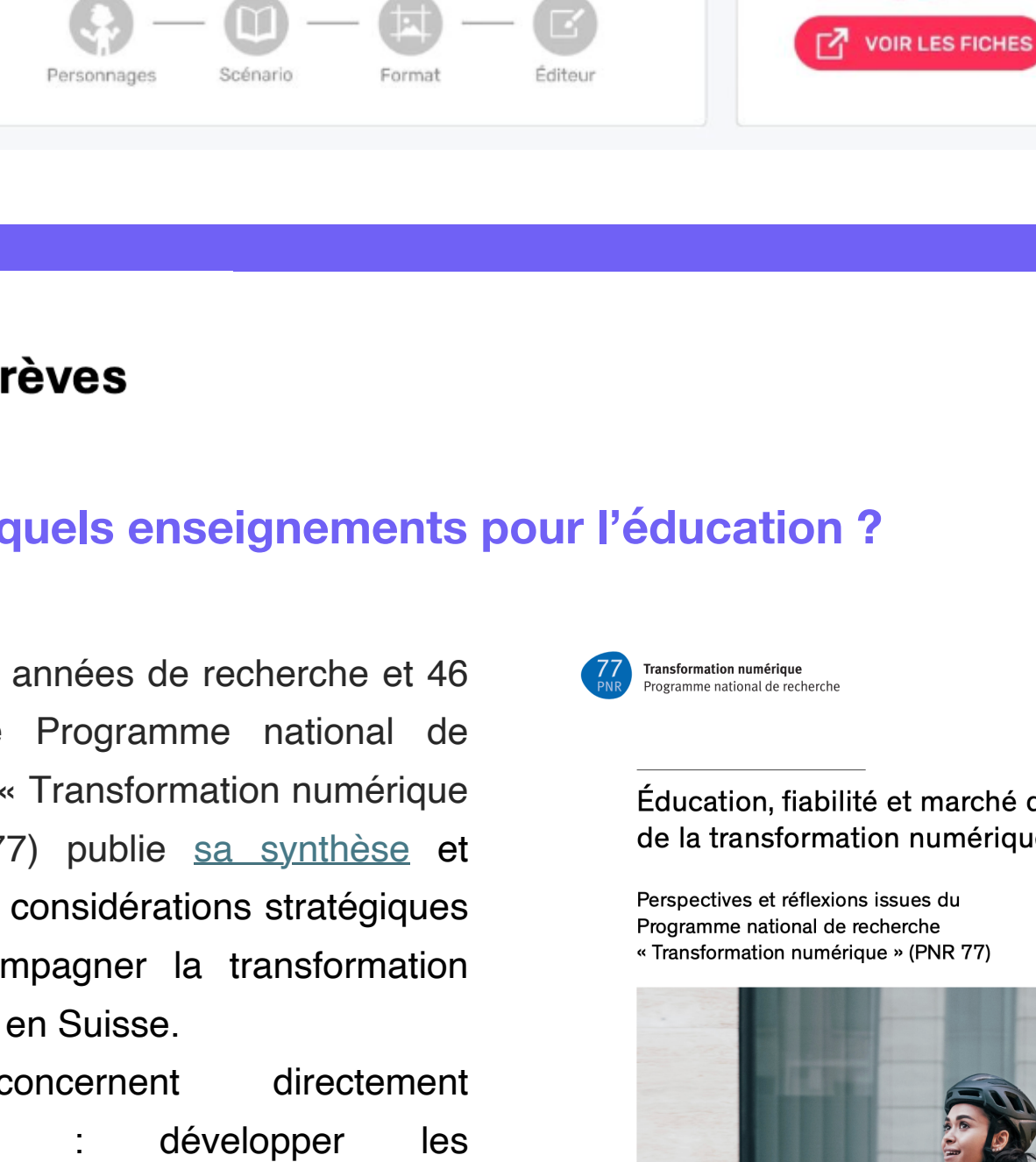
Elles comprennent notamment un cadre d'usage de l'IAg, des recommandations pour évaluer à l'ère de l'IAg, l'échelle AIAS et son guide d'utilisation, ainsi qu'un contrat pédagogique d'usage de l'IAg permettant d'explicitier avec les élèves ce qui est autorisé, limité ou interdit dans un travail donné.

L'objectif n'est pas de prescrire un usage de l'IA, mais de fournir un langage et des outils communs permettant à chaque enseignante et enseignant de définir les modalités adaptées aux objectifs d'apprentissage poursuivis. L'échelle AIAS ne remplace ainsi ni les consignes, ni les objectifs fixés par les plans d'études, ni le jugement professionnel de la personne enseignante.

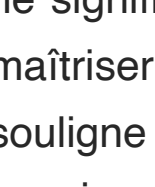
Au minimum une année pour expérimenter et faire évoluer les ressources

L'année scolaire 2026-2027 constituera **une première année d'expérimentation**. Les établissements sont invités à s'approprier les documents, à les tester dans leurs pratiques et à faire remonter leurs expériences, difficultés et propositions par l'intermédiaire de leurs groupes de travail et des RNE. Ces retours permettront d'évaluer la pertinence des ressources et de les faire évoluer.

Dans un domaine qui évolue rapidement, la DGEP privilégie ainsi une démarche d'accompagnement, d'expérimentation et de dialogue avec le terrain, afin de construire progressivement des pratiques responsables et pédagogiquement pertinentes.

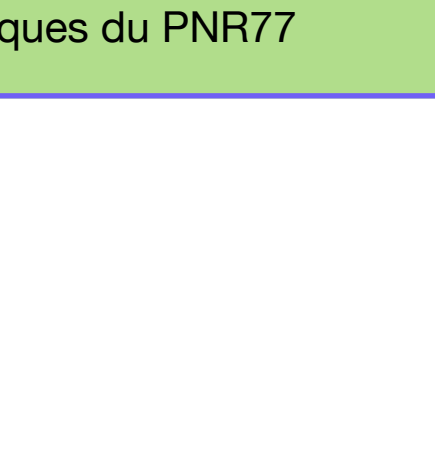


Découvrir l'ensemble des documents (en test durant l'année)



Le coin des apps

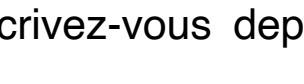
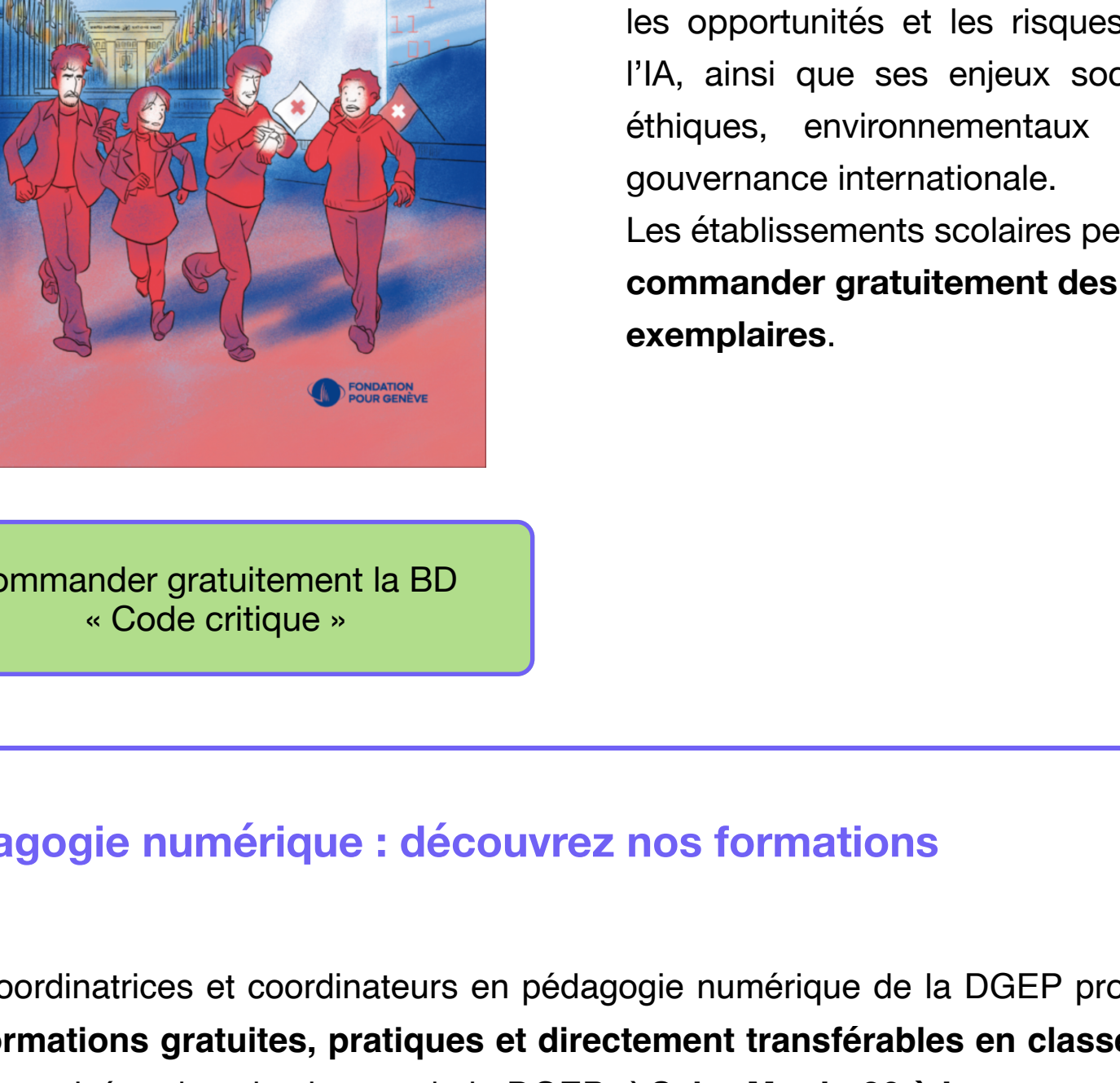
BDNF est une application **gratuite** développée par la Bibliothèque nationale de France, permettant de créer facilement des bandes dessinées, des romans graphiques ou des récits illustrés.



Elle propose différents outils pour construire des planches, organiser les cases, ajouter des images, des personnages, des décors, des bulles et des textes. Les utilisateurs peuvent également intégrer leurs propres images et exploiter une sélection de ressources issues des collections de la BNF.

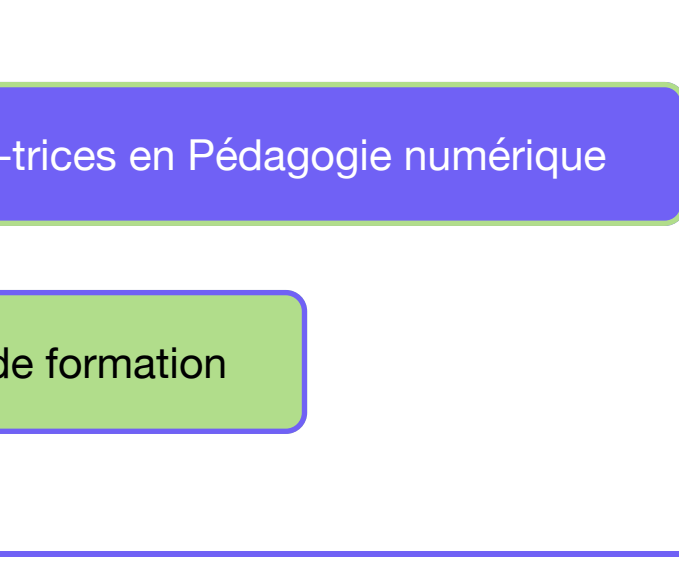
Simple à prendre en main, BDNF constitue un outil pédagogique intéressant pour développer votre créativité, et l'expression écrite, tout en vous permettant de présenter un sujet, expliquer une notion ou mettre en scène une situation professionnelle sous une forme visuelle et originale.

Si vous voulez plus d'information, vous pouvez contacter les coordinateurs et coordinatrices en Pédagogie numérique : pedagogienumerique@eduvaud.ch



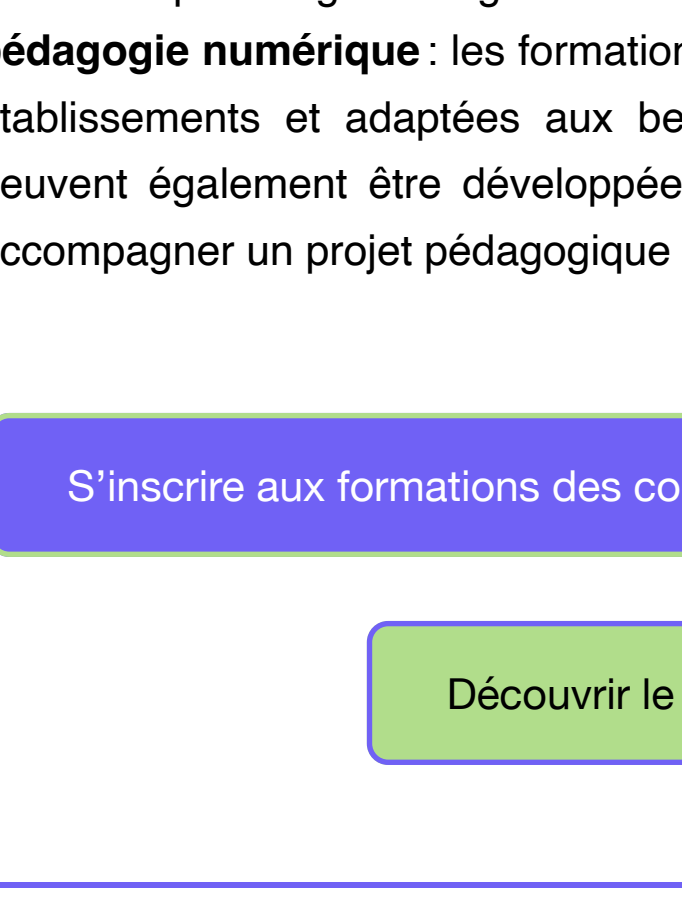
Éducation, fiabilité et marché du travail à l'ère de la transformation numérique

Perspectives et réflexions issues du Programme national de recherche « Transformation numérique » (PNR 77)



Découvrir les 12 considérations stratégiques du PNR77

« Code critique » : une BD pour aborder l'IA et la coopération internationale



Commander gratuitement la BD « Code critique »

Comment sensibiliser les élèves aux enjeux de l'intelligence artificielle et développer leur esprit critique ? La bande dessinée « **Code critique** », proposée par la Fondation pour Genève, aborde de manière accessible les opportunités et les risques liés à l'IA, ainsi que ses enjeux sociétaux, éthiques, environnementaux et de gouvernance internationale. Les établissements scolaires peuvent **commander gratuitement des exemplaires**.

Pédagogie numérique : découvrez nos formations

Les coordinatrices et coordinateurs en pédagogie numérique de la DGEP proposent des **formations gratuites, pratiques et directement transférables en classe**. Elles sont organisées dans les locaux de la DGEP, à **Saint-Martin 26 à Lausanne**, et sont aussi l'occasion d'échanger avec des collègues d'autres établissements. Découvrez les formations proposées et inscrivez-vous depuis l'espace Pédagogie numérique de la DGEP.

Une offre plus large est également disponible dans le **catalogue de formations en pédagogie numérique** : les formations peuvent être organisées directement dans les établissements et adaptées aux besoins du terrain. **Des formations sur mesure** peuvent également être développées pour répondre à des besoins particuliers ou accompagner un projet pédagogique spécifique.

[S'inscrire aux formations des coordinateurs-trices en Pédagogie numérique](#)

[Découvrir le catalogue de formation](#)

Comment nous contacter ?

- Pour les questions liées à la pédagogie numérique : pedagogienumerique@eduvaud.ch
- Pour l'environnement numérique : relations.usi@eduvaud.ch

Copyright (C) 2026 DGEP. All rights reserved.

Our mailing address is:

Want to change how you receive these emails?

You can [update your preferences](#) or [unsubscribe](#)